

# Projet d'établissement

École Secondaire Plurielle Maritime





## Table des matières

Introduction.....	4
Une école à pédagogies actives.....	5
A.  Bienveillance et exigence.....	5
a)  Bienveillance.....	5
b)  Exigence.....	6
B.  Les méthodes préconisées.....	6
a)  Coopération et travaux de groupe.....	6
b)  Différenciation et autonomie.....	6
c)  Projets multidisciplinaires.....	6
d)  Outils référentiels.....	7
C.  Les différents conseils.....	7
e)  Le conseil de classe hebdomadaire.....	8
f)  Le conseil des délégués.....	8
g)  Le conseil d'école.....	9
h)  Le conseil de participation.....	9
D.  Les après-midis de différenciation.....	9
a)  Travail autonome.....	10
b)  Remédiations.....	10
c)  École des devoirs.....	10
E.  Dispositifs d'évaluation.....	10
a)  Une évaluation continue.....	10
b)  Auto-évaluation et portfolio.....	11
c)  Épreuves et travaux de fin d'année.....	11
d)  Bulletin.....	12
F.  Le thème de l'année.....	12
G.  La semaine de rentrée.....	13
H.  Conception des horaires.....	13
Une école ouverte sur l'extérieur.....	15
A.  Extra-muros et voyages scolaires.....	15
B.  Implication des parents.....	15
C.  Liens avec d'autres écoles.....	16
D.  Liens avec les écoles primaires.....	16
E.  Liens avec l'enseignement supérieur.....	16
Les cours à la loupe.....	17
A.  Français.....	17
B.  Mathématiques.....	17
C.  Langues modernes.....	18
D.  Initiation scientifique.....	18
E.  Histoire / Géographie.....	19
F.  Éducation physique.....	19
G.  Éducation artistique.....	20
H.  Éducation par la technologie.....	20
I.  Éducation à la philosophie et à la citoyenneté.....	20
J.  Options du premier degré.....	21
a)  Culture antique.....	21
b)  Introduction aux sciences sociales.....	21

## Introduction

Ce Projet d'établissement s'inscrit dans les Projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur Pluriel (POP) et a été adopté en COPALOC du 05/03/2018. Il est l'expression de la mise en pratique, au sein de notre établissement, des différents fondamentaux qui y sont présentés, tous articulés autour de la notion essentielle de respect : respect de soi dans ses désirs, dans ses besoins ; respect des autres ; respect de son environnement, direct ou dans un sens plus large.

Notre école offre un enseignement général public, officiel, neutre et subventionné, ouvert à tous sans distinction d'origine, de sexe, de convictions politiques, philosophiques ou religieuses. Elle est régie par notre Règlement d'ordre intérieur et la volonté d'offrir à chacun un espace aussi épanouissant que possible, encourageant des apprentissages dans un climat à la fois bienveillant et exigeant.

Pour atteindre ces objectifs fondamentaux, nous avons fait le choix d'un projet reposant sur les pédagogies actives, un projet favorisant autant que faire se peut une réelle mixité sociale et qui a à cœur de travailler main dans la main avec les parents, les écoles primaires et l'enseignement supérieur.

Ce projet a pour objectifs :

- l'ouverture d'esprit, le refus de tout dogmatisme et le développement d'un esprit critique
- l'apprentissage et l'expérimentation des processus démocratiques et citoyens
- la construction et l'épanouissement de la personnalité sociale, intellectuelle et physique de chacun dans le respect de celle des autres
- l'apprentissage progressif de l'autonomie et du sens des responsabilités
- l'envie de découvrir les autres et le monde, dans une démarche individuelle ou collective, mais solidaire
- de susciter la curiosité, de donner l'envie d'apprendre, de découvrir, d'enrichir ses connaissances
- le développement d'un sens et d'une sensibilité créatifs
- la maîtrise de la langue française et de langues étrangères
- le souci du respect de l'environnement
- la compréhension et l'utilisation réfléchie des technologies de l'information et de la communication
- la préparation aux études supérieures

## Une école à pédagogies actives

Il nous semble préalablement important de préciser que notre volonté n'est pas de nous référer à un seul pédagogue ni à un seul type de pédagogie active. Notre volonté est de revenir aux bases communes de ces méthodes dites actives où l'élève s'épanouit parce qu'il est acteur, qu'il construit son apprentissage et lui donne du sens. Nous serons ainsi toujours vigilants à parler de pédagogies actives au pluriel.

Ce type de projet n'est réalisable qu'avec une équipe éducative se remettant sans cesse en question par le biais d'une pratique réflexive régulière et de formations, interne ou externe. Ainsi, des concertations entre tous les membres de l'équipe éducative sont organisées fréquemment. Parallèlement, les professeurs de toutes les écoles du Pouvoir Organisateur Pluriel (POP) se retrouvent régulièrement. Les visites et les échanges avec d'autres établissements à pédagogies actives sont par ailleurs encouragés.

### A. Bienveillance et exigence

En plaçant l'action de l'élève et ses apprentissages au centre de ses préoccupations, les pédagogies actives sont porteuses d'une philosophie éducative dont deux axes ont été dégagés dans notre projet d'établissement : bienveillance et exigence.

#### a) Bienveillance

En privilégiant le dialogue respectueux et des apprentissages qui font sens pour l'élève, l'école cherche à inspirer un climat constant de bienveillance entre tous ses membres.

Si les actes de l'élève peuvent être sanctionnés, ce n'est jamais l'élève lui-même qui est stigmatisé. Chacun peut se redéfinir à tout moment par les actions positives qu'il décide d'entreprendre et est encouragé en ce sens par l'équipe éducative.

Cette bienveillance se manifeste aussi au sein des apprentissages pour lesquels l'élève n'est blâmé qu'en cas de manque d'investissement de sa part, étant établi que c'est là sa seule part de responsabilité. Si un élève s'investit sincèrement dans sa scolarité mais ne parvient pas à atteindre les objectifs minimum requis, il est alors de la responsabilité de son enseignant d'entamer un dialogue et un programme constructifs pour pallier les difficultés rencontrées.

## b) Exigence

La bienveillance à l'égard des élèves ne doit pas occulter le rôle formateur essentiel de l'école. La formation dispensée aux élèves doit être exigeante, il ne s'agit pas seulement d'amener chacun à un socle minimal de réussite, chacun doit être amené au sommet de ses capacités.

Les élèves sont régulièrement soumis à des tâches particulièrement complexes dépassant leur niveau actuel de maîtrise afin de pouvoir établir pour chacun une liste des prérequis manquants pour parvenir à réaliser lesdites tâches.

En tant qu'école d'enseignement général, notre école vise à préparer les élèves à aborder sereinement des études supérieures. La présence de l'Université Libre de Bruxelles dans notre pouvoir organisateur sera mise à profit pour identifier et atteindre le niveau d'exigence attendu des élèves au terme de leur sixième année.

## B. Les méthodes préconisées

### a) Coopération et travaux de groupe

Plutôt qu'une transmission frontale et verticale du savoir, nous favorisons un apprentissage coopératif. Pour ce faire, les travaux de groupe, quelle que soit leur forme, sont régulièrement privilégiés. Ils permettent aux élèves d'apprendre à collaborer avec les autres, à confronter leurs idées et préconceptions, et les aident à identifier leurs forces et leurs faiblesses au sein de projets.

### b) Différenciation et autonomie

Cette approche collective de l'apprentissage n'empêche évidemment pas la différenciation. Il est en effet primordial que chaque élève puisse exprimer pleinement son potentiel selon son individualité et son rythme. Outre les modalités des après-midis de différenciation présentées au point D, les élèves sont quotidiennement invités à nourrir les cours de leurs apports personnels.

L'autonomie est quant à elle développée par bien des aspects : circulation au sein du bâtiment, appropriation des différents espaces proposés, co-construction du plan d'apprentissage de son travail autonome, implication dans les différents conseils de l'école, gestion des activités extra-muros et voyages scolaires, etc.

### c) Projets multidisciplinaires

Pour que l'apprentissage ait du sens, l'élève doit prendre conscience que le monde n'est pas cloisonné par matières. Un même sujet peut être abordé selon plusieurs points de vue, des relations peuvent être établies, des apprentissages

peuvent être transférés. C'est pourquoi le projet et les échanges multidisciplinaires prennent une place importante dans le parcours scolaire de l'élève.

Le point d'orgue de cette philosophie reste le thème de l'année présenté au point F.

#### d) Outils référentiels

En tant que meilleur moyen de s'approprier et de structurer de nouvelles connaissances et de perfectionner sa maîtrise de la langue, la prise de notes reste la norme pendant les cours. Dès lors, les photocopies sont un complément au cours (articles, extraits de textes, documents annexes...) et non le cours lui-même, en accord par ailleurs avec notre désir de sensibiliser les élèves à la question environnementale.

Le recours aux manuels scolaires en tant que fil conducteur du cours n'est pas imaginable dès lors que le cours se construit selon les apports de chacun, l'identité et les projets de la classe, les projets de l'école, l'actualité, etc. Ceux-ci ne sont donc utilisés qu'en tant qu'outil complémentaire au cours (batteries d'exercices, recueils de textes ou de documents...).

#### C. Les différents conseils

Les élèves doivent percevoir qu'ils ont un véritable rôle à jouer dans le fonctionnement de leur école, qu'ils peuvent changer des choses dans un établissement en constante construction. Du projet concernant uniquement sa propre classe à celui impliquant toute l'école, voire davantage, plusieurs modèles de conseil sont organisés.

Nous considérons les conseils institutionnels comme l'une des pierres angulaires de l'école active : ils sont autant de lieux qui permettent aux élèves de participer activement à la construction et à l'amélioration de leur école. Régulant la vie de la classe, ces conseils sont la meilleure preuve qui soit pour l'élève du processus démocratique qu'il éprouve de fait. Quel meilleur moyen de former des citoyens responsables pour le futur qu'en leur laissant déjà assumer un tel rôle durant leur scolarité au sein même de leur école ?

Les différents conseils permettent d'établir des règles, de revenir sur celles déjà existantes, de chercher des solutions à l'un ou l'autre problème vécu, de découvrir les processus de vote d'une démocratie participative, etc. L'école devient une société à part entière dans laquelle l'élève peut expérimenter sereinement le vivre-ensemble.

#### e) Le conseil de classe hebdomadaire

Une fois par semaine, les élèves de la classe se réunissent en conseil de classe hebdomadaire avec leur titulaire. Ce conseil a systématiquement lieu en fin de semaine afin de clôturer celle-ci. On y discute et questionne la vie de la classe et de l'école. Les élèves apprennent ainsi la gestion d'un groupe, la prise de parole en public, et bien sûr la démocratie.

Cette réunion suit un ordre du jour préétabli. Les charges qui y sont exercées (au moins un président et un secrétaire) changent à chaque réunion afin que chacun puisse prendre conscience de l'intérêt et des difficultés liés à la gestion de chacun de ces rôles. À l'issue de chaque conseil de classe hebdomadaire, un procès-verbal est rédigé par le (la) secrétaire qui le publie sur Smartschool où il est consultable par tous les membres de la vie scolaire ; en outre, une version papier reste disponible en classe.

Outre l'intérêt formateur de tels dispositifs, le conseil hebdomadaire est un outil primordial pour conserver une réelle sérénité dans l'établissement. Lieu où les tensions, les craintes, les envies peuvent être exprimées librement, où le titulaire s'affirme comme un membre de la classe comme les autres, le conseil hebdomadaire permet de désamorcer les conflits, de détecter les harcèlements, d'évoquer et de chercher une solution aux problèmes rencontrés, disciplinaires ou non, d'entamer une discussion constructive avec les professeurs ou éducateurs conviés, d'inviter les intervenants nécessaires à l'accomplissement d'un projet initié par les élèves, de proposer des modifications salutaires dans le fonctionnement de l'école, de s'assurer de l'épanouissement de chaque élève dans son école, etc.

À l'apprentissage d'une forme de gestion et de rigueur (tenue et suivi d'un ordre du jour, respect des rôles attribués à chacun lors des réunions...), s'ajoute le fait que les violences scolaires étaient réduites dans les écoles où ce genre de dispositifs a été mis en place, notamment parce que ce dialogue organisé permet de responsabiliser chaque jeune et d'empêcher des situations difficiles d'empirer.

#### f) Le conseil des délégués

Au sein de chaque classe, un délégué et son suppléant sont élus en début d'année. Ayant plus qu'un simple rôle administratif, le délégué est surtout le porte-voix de sa classe auprès des instances supérieures, notamment au sein des conseils de délégués organisés une semaine sur deux à l'issue du conseil de classe hebdomadaire.

Selon le même dispositif que le conseil de classe, les délégués de chaque classe de l'école, tous niveaux confondus, se retrouvent afin d'évoquer les discussions (projets, remarques...) qui dépassent le simple cadre de la classe.



Une décision impliquant l'école dans sa globalité ne saurait être prise sans que chacun ait été consulté : c'est là qu'intervient le conseil des délégués.

Le rôle de délégué est donc primordial pour le bon fonctionnement de l'institution. Le délégué doit parvenir à ne plus être le représentant de son propre avis et devenir le véritable porte-parole de sa classe dont il doit recueillir l'opinion.

Vu la pluralité des classes représentées lors de ces conseils, ces réunions ne sont plus encadrées par le professeur titulaire mais par un référent.

#### g) Le conseil d'école

Le conseil d'école, composé de représentants des professeurs, des éducateurs et des élèves, joue un double rôle dans la vie scolaire : d'une part, il permet d'évoquer les discussions qui impliquent l'école dans son ensemble ; d'autre part, il est l'organisme préparatoire aux réunions du conseil de participation puisqu'il réunit une partie de ses membres.

Ce conseil peut se réunir avant chaque conseil de participation, mais il peut aussi être réuni plus souvent à la demande de ses membres.

#### h) Le conseil de participation

Dernier maillon de la prise des décisions les plus importantes, le conseil de participation se réunit au moins deux fois par an, plus souvent si au moins la moitié de ses membres en fait la demande au président de séance, à savoir la direction de l'école. Outre les membres du conseil d'école, celui-ci réunit le chef d'établissement, des représentants du Pouvoir Organisateur Pluriel (POP), des représentants des parents et des membres de l'environnement social, culturel et économique de l'établissement.

Selon les prescriptions légales, le conseil de participation est habilité à modifier le présent Projet d'établissement. Il évalue en outre la mise en œuvre de ce projet, est chargé de remettre un avis sur le rapport d'activité et de mener une réflexion globale sur les frais scolaires demandés tout au long de l'année.

#### D. Les après-midis de différenciation

À partir de 14h45, l'école propose aux élèves différents moments de différenciation lors desquels ils développent notamment leur autonomie, non seulement par rapport à la méthodologie et aux apprentissages, mais également par rapport à la gestion du temps.

#### a) Travail autonome

Pendant 4 heures par semaine, dans leur classe et encadrés par un professeur référent, les élèves sont amenés à accomplir individuellement un ensemble de tâches proposées par leurs enseignants dans différentes matières. Selon les intérêts et les difficultés rencontrés, les enseignants établissent un plan d'apprentissage, avec et pour chaque élève. Les tâches sont multiples et variées (recherches, exercices, lecture, écriture, création...), elles sont à la fois l'occasion de mettre en pratique les apprentissages déjà en place et d'en favoriser de nouveaux, chacun à un rythme pensé selon son individualité. Ces moments sont aussi l'occasion pour les élèves de se pencher sur leurs compétences, leurs forces et leurs faiblesses sans avoir à se soucier d'éventuelles comparaisons.

#### b) Remédiations

Les heures de remédiations sont des heures de soutien volontaires qui suivent dans l'horaire les heures de travail autonome. Elles permettent d'une part de poursuivre le travail commencé en travail autonome et, d'autre part, de bénéficier d'un espace scolaire pour la réalisation des travaux collectifs.

L'élève y est guidé, accompagné et rassuré par le professeur.

Lorsqu'il le juge nécessaire pour un de ses élèves, un professeur peut rendre ces heures de soutien obligatoires.

#### c) École des devoirs

Les lundi, mardi et jeudi, l'heure de remédiation est suivie d'une heure d'école des devoirs volontaire. L'élève y bénéficie d'un environnement calme afin de clôturer le travail de la journée. Il est accompagné dans cette démarche tant d'un point de vue méthodologique que pour la gestion de son emploi du temps.

### E. Dispositifs d'évaluation

#### a) Une évaluation continue

L'école organise une évaluation continue, à savoir une évaluation constante et permanente tout au long de l'apprentissage de l'élève. Chaque travail, chaque exercice, chaque participation sont évalués afin de permettre à tout moment à l'élève comme au professeur d'évaluer la progression de l'élève vers l'acquisition de ses compétences.

En ce sens, les évaluations ou travaux plus formels ne sont qu'une étape formative du processus d'évaluation, un outil parmi d'autres pour constater

l'état des connaissances et savoir-faire de l'élève.

L'échec au sens traditionnel n'existe pas, non seulement par l'absence de notations chiffrées, mais aussi et surtout parce que l'élève n'est jamais stigmatisé pour ses erreurs qui font au contraire partie du processus d'acquisition. Le rôle de l'élève est de s'investir dans son processus d'apprentissage et c'est le manquement à cet investissement indispensable qui est seul considéré et notifié comme un échec.

Outre le commentaire du professeur, et afin de faciliter la lecture des évaluations, notamment par les parents, les évaluations et travaux formatifs sont accompagnés de la mention explicite des compétences exercées ainsi que d'une appréciation pré-formatée :

- Non investi ("NI") : critère d'échec à l'évaluation, il implique que l'élève n'a pas déployé les efforts nécessaires pour réellement accomplir la tâche demandée
- En progression ("EP") : l'élève s'investit et progresse dans la maîtrise des savoirs, savoir-faire et compétences qu'il doit pouvoir mobiliser
- Acquis ("A") : l'élève est capable de mobiliser les savoirs, savoir-faire et compétences spécifiées pour cette évaluation

#### b) Auto-évaluation et portfolio

L'évaluation n'est jamais une fin en soi et, pour chacune d'entre elles, l'élève est amené à s'auto-évaluer et à proposer une analyse fine de ses résultats, par exemple en s'imposant au moment de la correction un défi qui lui permettra de s'améliorer lors de la prochaine évaluation du même type.

Lors du cours pour l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (voir le point K du chapitre "Cours à la loupe"), un instant est d'ailleurs laissé à l'élève pour prendre le temps de cette observation, de cette réflexion sur sa situation, ses forces, ses faiblesses et les moyens de mieux se connaître pour parvenir à s'améliorer. Réflexions et réalisations qui prendront notamment la forme d'un portfolio, véritable miroir de ce qu'est l'enfant et l'élève, et de l'état constant de ses apprentissages.

De ce fait, l'élève peut se voir en constante progression jusqu'à la maîtrise réelle de ses compétences.

#### c) Épreuves et travaux de fin d'année

Au terme des années impaires, l'élève défend un travail de fin d'année devant un jury ; au terme des années paires, il passe une session d'épreuves (externes ou, à défaut, organisées par ses professeurs) dans plusieurs cours. Les modalités de ces travaux et épreuves peuvent varier (écrit, oral, individuel, en groupe) et sont spécifiées aux élèves en début d'année.

Dans tous les cas, le travail accompli tout au long de l'année est également pris en compte par les professeurs pour établir l'acquisition ou non des compétences requises.

- En première année, un travail de fin d'année lié au voyage scolaire est réalisé par chaque élève. Ce travail est défendu devant un jury de professeurs à l'issue de l'année scolaire.
- En deuxième année, seules les épreuves du CE1D sont soumises aux élèves au mois de juin. Les élèves sont préparés plus tôt dans l'année à cet exercice de concentration de longue durée.

Les modalités pour les années futures feront l'objet d'une concertation des différents acteurs de la vie scolaire.

#### d) Bulletin

À l'issue de chaque période, un bulletin permet aux différents acteurs de l'enseignement de proposer un état des lieux plus détaillé et global de la situation de l'enfant, pour chaque compétence dans chaque discipline.

En plus de reprendre l'ensemble des résultats actuels de l'élève, le bulletin est aussi l'occasion pour chacun de se mettre à la disposition de la réussite de l'enfant : tandis que l'élève met en place une série d'engagements qui paraissent utiles à sa progression, les professeurs et parents de leur côté mettent à disposition leur temps, leurs compétences, etc. pour aider l'élève à concrétiser ses engagements.

Le bulletin n'est donc jamais le simple constat d'une situation passée, il est l'occasion d'une discussion entre les trois parties du triangle éducatif (élèves, professeurs, parents) afin de mettre en place de nouveaux objectifs individuels pour la période suivante.

C'est pourquoi le bulletin ne propose pas uniquement un ensemble d'appréciations liées à chaque discipline mais qu'il est aussi articulé autour d'observations sur les états social et intellectuel de l'élève.

#### F. Le thème de l'année

Chaque année, un thème général est déterminé par l'équipe éducative, thème qui sera décliné en divers sujets par chaque classe chargée de se l'approprier dès le début de l'année. Le sujet choisi par la classe pourra alors servir de point de départ à la construction d'activités ou de séquences au sein de chaque cours afin de l'approfondir autant que possible pour que chacun puisse en devenir un expert à part entière.

Au mois de mai, éventuellement au début du mois de juin, une grande journée de présentation des projets réalisés dans ce cadre est organisée. Tout au long de la matinée, chaque classe présente aux autres élèves ses réalisations et apprentissages sous la forme de leur choix. L'après-midi est consacrée à cette même présentation devant un public extérieur composé notamment des parents. La présentation s'achève de manière conviviale avec une rencontre entre élèves, parents et équipe éducative.

### G. La semaine de rentrée

La rentrée scolaire est un moment essentiel de l'année, elle est l'occasion de nouvelles rencontres, d'initiation de différents projets, de découverte ou de rappel des essentiels du projet de l'établissement. Aussi, le planning de la rentrée est composé de manière particulière et les premiers jours "de cours" sont l'occasion de différentes activités de découverte.

Ce sont d'abord les parents des élèves de première année et des nouveaux élèves qui sont reçus lors de la matinée du 1<sup>er</sup> septembre. Les projets et le fonctionnement spécifique de l'école leur sont présentés par la direction avant une première rencontre informelle avec l'équipe éducative. Une rencontre plus formelle avec le titulaire sera par ailleurs organisée au terme de la semaine de rentrée.

Les premiers jours, les élèves participent, selon l'horaire proposé, à des activités liées au projet de l'école (activités de création, d'expression, tâtonnement expérimental, activités sportives, visite du quartier, etc.). La composition des groupes varie pour chaque activité et, en première année, ce n'est qu'à l'issue de ces premières activités et des observations de l'équipe éducative que sont composés les différents groupes-classes.

Une fois les classes composées, les jours qui suivent sont consacrés à la présentation des élèves de la classe avec leur titulaire, à la présentation du projet de l'école et à l'organisation des impératifs administratifs de début d'année, et enfin à la présentation à la classe des professeurs de chacune des disciplines qui leur seront enseignées.

### H. Conception des horaires

L'école accorde un soin particulier à la conception des horaires de chaque classe. Respectueuse des rythmes naturels de l'enfant, l'école propose une récréation toutes les deux heures de cours. En outre, les heures de cours de l'après-midi ne sont pas des heures de cinquante minutes mais bien de quarante-cinq minutes.

Par conséquent, les cours de l'après-midi sont, dans la mesure du possible, les cours d'éducation physique et ceux des disciplines disposant dans la grille officielle d'au moins 4h par semaine.

## Une école ouverte sur l'extérieur

L'école fait partie intégrante de la société. Il est donc inconcevable de la couper de celle-ci. L'école doit donc s'ouvrir, en accueillant des personnes extérieures d'une part, mais aussi en allant à la rencontre du monde qui l'entoure.

### A. Extra-muros et voyages scolaires

Les activités intra- et extra-muros (intellectuelles, sociales, physiques...) sont privilégiées, servant de point de départ ou de complément aux différents cours. Les excursions sont entièrement gérées par les élèves.

Un voyage scolaire de trois jours en Belgique est organisé en première année. Chaque classe organisera celui-ci avec son titulaire et son co-titulaire lors des conseils de classe hebdomadaire, en tenant compte des intérêts et des projets des élèves, tout en respectant diverses contraintes (budget, période entre le congé d'automne et les vacances d'hiver, etc.). En plus de mener à terme un premier projet d'envergure, l'organisation de ce voyage permet à chaque élève d'identifier le sujet de son travail de fin d'année.

### B. Implication des parents

Si les élèves et les professeurs sont particulièrement sollicités dans la vie et le fonctionnement de l'école, les parents ne sont pas oubliés. À différents niveaux et de différentes manières, de sorte que chacun puisse y trouver sa place selon le temps qu'il peut y consacrer, les parents sont eux aussi régulièrement amenés à participer à la vie de l'école : conseil de représentation, organisation d'activités, commentaires des bulletins, mise à disposition des compétences de chacun lorsque cela est nécessaire. Les moyens de faire intervenir les parents ne manquent pas.

Dès lors que les parents se sentent aussi un peu « chez eux » au sein de l'école, le parcours de l'élève en ressort facilité : pas de réelle rupture entre la sphère privée et la sphère scolaire, suivi des parents qui prennent conscience des forces et des faiblesses de leur enfant et peuvent le soutenir dans ce qu'il entreprend, compréhension réelle des mécanismes de l'école qui permet des choix d'orientation gérés en connaissance de cause lorsqu'ils sont nécessaires, etc. En rendant aux parents leur rôle d'acteur de la vie scolaire, des problèmes tels que celui du décrochage scolaire peuvent être anticipés.

### C. [Liens avec d'autres écoles](#)

Outre les visites et échanges de l'équipe éducative avec d'autres établissements, les élèves sont aussi invités à découvrir le fonctionnement et le quotidien d'autres écoles que la leur.

Les correspondances ou les activités entre écoles ont donc toute leur place au sein de notre établissement.

### D. [Liens avec les écoles primaires](#)

Les passerelles entre primaire et secondaire étant souvent compliquées, voire douloureuses, pour les élèves, il nous semble pertinent de créer des relations entre ces deux niveaux d'enseignement. En pratique, des contacts avec les directions et instituteurs de ces écoles sont noués et des activités avec les élèves (portes ouvertes, tutorats...) sont organisées.

### E. [Liens avec l'enseignement supérieur](#)

La transition entre secondaire et enseignement supérieur n'est pas non plus aisée. C'est pourquoi, l'école profitera de la présence de l'Université Libre de Bruxelles dans son pouvoir organisateur pour découvrir les attentes, contraintes, exigences de ce type d'enseignement.

En outre, dès le troisième degré, les élèves seront amenés à être en contact plus étroit avec les établissements d'études supérieures afin de faciliter leur orientation et de confronter leurs attentes avec la réalité



## Les cours à la loupe

En préambule, rappelons que tous les cours sont soumis aux programmes légaux et respectent les quatre objectifs du Décret Missions de 1997.

### A. Français

#### Objectifs :

- Acquérir l'outil de base pour appréhender tous les autres domaines.
- S'émanciper par une maîtrise de la langue française permettant une communication aisée, la formulation de ce qui est observé et l'expression de la pensée.
- Soutenir l'élève dans les démarches de communication attendues pour les autres cours.

#### Activités préconisées :

- Lecture de livres, textes en tous genres. Seront privilégiées les lectures liées aux projets en cours, à l'actualité, aux intérêts du groupe-classe...
- Écriture de textes libres et autres expressions écrites qui permettront à l'élève d'acquérir une syntaxe et une orthographe conformes
- Expression orale à travers des exposés (dont le public doit varier : classe, autres classes, adultes...), des saynètes ou pièces de théâtre

### B. Mathématiques

#### Objectifs :

- Différencier le réel et l'abstraction au sein de chaque théorie mathématique et comprendre les enjeux de ces deux aspects, notamment à travers un rapport histoire
- Permettre une compréhension du traitement des données au quotidien, avec un souci des besoins suscités dans les autres disciplines (ligne du temps, localisation par axes, échelles de cartes...)
- Appréhender l'interdisciplinarité historique entre sciences et mathématiques

#### Activités préconisées :

- Manipulations pour favoriser le passage à l'abstraction (constructions en 3D, pliages pour symboliser les droites remarquables, etc.)
- Mettre à profit les théories mathématiques pour découvrir et percevoir son environnement différemment
- Réaliser des créations mathématiques (nombres, figures...)
- Exploiter l'outil informatique dans ses possibilités mathématiques (tableurs, géométrie...)

## C. Langues modernes

### Objectifs :

- Compréhension approfondie de la langue néerlandaise et expression linguistiquement correcte adaptée à toute situation.
- Sensibilisation des élèves à la connaissance de la culture néerlandaise (cinéma, littérature, arts plastiques, gastronomie) par le biais de la langue.
- Confrontation de l'élève à des messages de difficulté graduelle. (Il est admissible et important qu'ils puissent s'exprimer dans un langage imparfait, l'essentiel étant dans un premier temps de se faire comprendre de l'autre).

### Activités préconisées :

- Mobiliser les centres d'intérêts du groupe classe, les évènements de la vie de la classe comme matériau premier permettant d'étudier les techniques de la langue.
- Favoriser le jeu de rôle reproduisant les moments de vie de la classe.
- Favoriser l'exposé d'actualité en néerlandais en mobilisant les sources de la presse flamande.
- Lors d'excursion ou de voyages scolaires dans les villes flamandes, encourager les élèves à trouver leur chemin en néerlandais, aller vers l'habitant. Mise en place de rallyes linguistiques.
- Délimiter des espaces dans l'école où professeurs et élèves parlent exclusivement le néerlandais.

Les cours de néerlandais sont entièrement donnés en néerlandais et représentent des moments d'immersion totale pour les élèves.

## D. Initiation scientifique

### Objectifs :

- Éveiller la curiosité scientifique.
- Maîtriser l'observation scientifique comme outil d'appréhension de la réalité.
- Introduire le raisonnement scientifique et ses outils d'analyse.

### Activités préconisées :

- Favoriser (en classe de découverte ou au sein de l'école) des expériences concrètes et la manipulation des mesures naturelles pour parvenir à des formules ou concepts plus abstraits.
- Encourager l'élève (seul ou par groupe) à préparer des expériences simples sur un sujet commun (ex : la pression) basées sur des recherches. Exposer ces dernières à l'ensemble de la classe. Mobiliser l'ensemble des productions pour aborder la synthèse sur le sujet traité et amener les notions telles que l'observation, la constatation, le rapport de laboratoire

- Mettre en place un moment "Actualité scientifique" en classe permettant de récolter un matériau de discussions ou de recherches plus approfondies.

## E. Histoire / Géographie

### Objectifs :

- Maîtriser les outils d'analyse qui permettent d'appréhender le monde dans sa dimension spatiale et temporelle (par exemple dans l'exploitation du thème de l'année).
- Dégager les influences et liens entre ces deux aspects.
- Installer de manière solide la démarche du travail de recherche.
- Introduire le raisonnement scientifique.

Ces deux cours qui ne forment qu'un sont donnés, au premier degré, par le même enseignant afin d'assurer plus de coordination et de pertinence.

### Activités préconisées :

- Observation du terrain (lors d'excursions, de voyages scolaires...)
- Recherches documentaires (documents écrits, audio-visuels, iconographiques...)
- Description de phénomènes observés en les agrémentant de différentes données (images, textes, graphiques, cartes...)
- Énonciation de problématiques et tentative de réponse (critiquer, classer, comparer, confronter, expliquer...)
- Communication des résultats d'une recherche sous la forme la mieux adaptée (schéma, dessin, carte, ligne du temps, texte, tableau, graphique...)

## F. Éducation physique

### Objectifs :

- Se sentir bien dans son corps : permettre à l'élève de connaître et accepter son corps et ses transformations pour ainsi lui donner confiance (point de départ à tout épanouissement intellectuel et social).
- Apporter à l'élève le goût de l'effort physique.
- Apprendre le respect des règles et les valeurs d'entraide et de solidarité.

La variété des activités proposées est fondamentale pour remplir ces différents objectifs.

### Activités préconisées :

- Expression corporelle (prise de conscience de son corps, danse, théâtre...)
- Jeux et sports d'équipe
- Amélioration de la condition physique
- Éducation à la santé

## G. Éducation artistique

### Objectifs :

- Donner un moyen d'expression particulier la créativité des élèves, en cherchant à libérer leurs inhibitions et l'angoisse de la page blanche
- Observer le monde pour mieux se l'approprier
- Prendre conscience des particularités propres à chaque moyen d'expression artistique
- Apprendre à émettre un jugement de goût et accepter la subjectivité des appréciations esthétiques

### Activités préconisées :

- Techniques de dessin (perspectives, proportion d'un visage, etc.)
- Pratiquer le « dessin automatique » sur le mode de l'écriture automatique
- Initiation aux arts

## H. Éducation par la technologie

Le terme « technologie » est à prendre au sens large ; il recouvre tout autant la technologie de l'électronique que celle de la communication, de l'alimentation, des matériaux ou de la mécanique.

### Objectifs :

- Mettre en pratique la démarche par tâtonnements pour atteindre un objectif donné
- Comprendre le fonctionnement de dispositifs (techniques, publicitaires...) pour mieux les appréhender

### Activités préconisées :

- Créer une maquette pour représenter au mieux un projet imaginé
- Réaliser la publicité d'un projet ou d'une activité de l'école

## I. Éducation à la philosophie et à la citoyenneté

### Objectifs :

- Permettre à l'élève de comprendre sa place dans la société et dans l'école.
- Donner le temps à l'élève de revenir de manière constructive sur ses apprentissages et sa méthodologie.

### Activités préconisées :

- Élaboration et actualisation du portfolio
- Activités de méthodologie

## J. Options du premier degré

Le choix des options au premier degré n'est pas anodin, celui-ci a été réfléchi d'après notre objectif d'appréhender au mieux les processus démocratiques et citoyens. En effet, si le cours de culture antique permet de réfléchir aux notions de langue et de culture à partir d'une culture inconnue, et donc de se distancier par rapport à ces questions, le cours d'introductions aux sciences sociales permet lui de s'interroger et de débattre sur des questions de société auxquels l'élève est directement confronté.

En outre, arrivé au deuxième degré, l'élève pourra prendre en toute connaissance de cause, la décision d'approfondir ou non les notions vues au sein des cours de langues anciennes et/ou de sciences sociales proposés.

### a) Culture antique

#### Objectifs :

- Se décentrer des références culturelles de chacun par la découverte de la culture antique.
- Mettre en perspective les héritages culturels modernes.
- Découverte d'une langue (le latin) et réflexion sur les langues de manière plus générale (étymologie, vocabulaire, syntaxe...).

#### Activités préconisées :

- Recherches documentaires en tous genres
- Echo de l'Antiquité dans l'actualité
- Art de la rhétorique
- Visites, excursions, théâtre...

### b) Introduction aux sciences sociales

#### Objectifs :

- Comprendre la société, notamment en appréhendant les principes démocratiques.
- Découvrir le domaine des sciences sociales.
- Intégrer les élèves dans les processus démocratiques de l'école.

#### Activités préconisées :

- Analyse et critique de questions de société auxquelles les élèves sont confrontés
- Traitement de l'actualité, en particulier l'information liée aux questions de citoyenneté
- Systématisation des expériences de vivre-ensemble et retour sur les problématiques abordées lors des conseils